

UNE PAGE SE TOURNE

LE 1^{er} JUIN, LA DÉMOCRATIE L'A EMPORTÉ

PAR ANGE CASTA
PRÉSIDENT DE LA SCAM

Le 5 avril, dans la lettre que j'ai adressée aux auteurs, je dressais le bilan de deux années lourdes de travail ; les réformes déjà acquises – l'élargissement démocratique du vote depuis le 22 mars 2004 et son informatisation sécurisée – les réformes en cours, avec l'élaboration, d'un nouveau mode de répartition des droits d'auteurs (NMR), largement et longuement débattu, transparent, plus juste, plus efficace, plus rapide, avec les modifications statutaires que cela impliquait. Je remercie l'administration qui a pris une grande part à cet effort.

Le 1^{er} juin, au cours des assemblées générales exceptionnelle et extraordinaire, ce deuxième train de réformes a été voté avec de très larges majorités ainsi que vous le verrez dans ces pages. Ce même jour le rapport d'activité et les comptes ont été adoptés ainsi que le budget de l'action culturelle. Une partie des administrateurs était par ailleurs renouvelée et trois auteurs appartenant aux générations plus jeunes entraient au conseil.

Ne nous y trompons pas, après vingt ans d'existence il s'agit là d'**une véritable refondation de la Scam**. Avec plus de 20 000 auteurs, elle n'a cessé de s'agrandir. Les portes sont désormais ouvertes sur l'avenir, aussi difficile soit-il.

Après **le bilan**, c'est la leçon de ces deux années qu'il faut tirer. C'est aussi l'occasion de porter un regard sur deux années d'un mandat à la présidence de la Scam, imprévu pour moi.

Et de dire sereinement la vérité sur ce qu'elles ont été.

Depuis trois ans, un petit groupe d'auteurs, dont l'influence se réduit aujourd'hui à quelques unités, a tenté par tous les moyens, y compris les plus inacceptables, les plus déloyaux, d'entraver le travail de clarification, de démocratisation et de réformes mis en route. Comment ne pas s'en attrister ? Sous le prétexte d'une « défense de la création », qui est la valeur fondamentale que

nous défendons tous, qui est notre raison d'être, notre bataille permanente, mais dont ils se proclamaient les seuls héros, ils ont essayé d'entraver l'expression de tous. Ils ont tenté, contre toute évidence, de faire perdurer quelques positions privilégiées, sous-tendues par des ambitions confuses de pouvoir et quelques antagonismes de personnes. Je n'ai jamais été leur cible car mes engagements passés rendaient cela difficile. Avec le conseil d'administration nous avons fait ce qui devait être fait pour que la clarté prévale et que l'intérêt général des auteurs soit préservé. Cela n'a pas toujours été facile. On ne peut pas oublier ce que cette bataille illusoire a coûté, en argent, en temps, en énergie.

Le 1^{er} juin, cette contestation improbable, qui avait perdu la plupart de ses tenants, a été écartée de façon indiscutable par le vote démocratique des auteurs. Faisons en sorte, avec vigilance, que ces comportements appartiennent désormais au passé.

L'unité des auteurs doit être l'objectif. Nous souhaitons tous que les vraies questions soient l'occasion d'échanges intellectuellement et moralement honnêtes, sans concession mais dans le respect de l'autre.

Le documentaire, espace principal du répertoire de la Scam, qui se définit par un regard sur le réel, est un inépuisable sujet de réflexions dans un monde en perte de repères, engagé dans une mutation historique qui remet en cause ses fondements sociologiques, culturels, économiques et politiques. Un regard qui implique la rigueur sur le fond et sur la forme. On le voit bien à travers les destins particuliers qui se croisent à la Scam, qui est en vérité un miroir de toutes ces inquiétudes et de ces exigences. C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre et là sont les vrais défis qui doivent concentrer toutes les énergies.

La Scam, avec sa spécificité, peut – et doit – être le lieu où ces questions sont posées. Là où ceux d'entre nous qui vivent dans l'anonymat et la difficulté doivent pouvoir parler, être écoutés, partager, être reconnus, contribuer à ce que quelque chose change. La porte est ouverte.

Avant d'accepter un nouveau mandat à la présidence de la Scam je m'étais, dans mon for intérieur, posé trois conditions : être réélu de façon significative pour être sûr que les auteurs souhaitaient voir la tâche se poursuivre, que le conseil d'administration renouvelé ne comporte plus les risques d'obstruction systématiques qu'il a connus et permette de construire un avenir, enfin que des administrateurs plus jeunes viennent nous rejoindre. Les trois conditions se sont trouvées remplies par le choix démocratique de tous. Il devenait pour moi difficile de m'échapper, malgré les sacrifices que cela implique, pour moi et ceux qui me sont proches.

Deux phrases de Jaurès n'ont jamais quitté ma mémoire, qui valent pour chacun de nous et qui peuvent aider la Scam à trouver son chemin :

« Chercher la vérité et la dire ».

« Aller à l'idéal et comprendre le réel ».

Je vous souhaite les meilleures vacances possibles.

Ange Casta, président de la Scam

Renouvellement partiel des commissions

Le conseil d'administration du 20 juin a décidé de lancer un appel à candidatures pour renouveler :

- onze sièges de la commission du répertoire audiovisuel,
- cinq sièges de la commission du répertoire sonore,
- trois sièges de la commission du répertoire de l'écrit,
- quatre sièges de la commission des œuvres électroniques et informatiques,
- un siège de la commission des œuvres de commande institutionnelle et d'entreprise.

Les auteurs intéressés devront retourner leur acte de candidature au service communication **avant le 31 août 2005**. Le conseil d'administration désignera les membres en tenant compte principalement de la représentativité, du professionnalisme et du sens de l'engagement au service de la communauté des auteurs. Par ailleurs, le conseil d'administration sera attentif à la représentation dans la composition de la commission du répertoire audiovisuel, des traducteurs (particulièrement présents dans les programmes d'Arte et de Canal +) et des auteurs travaillant en région.

information :

Stéphane Joseph – 01 56 69 58 88
stephane.joseph@scam.fr

AG 2005 : LES AUTEURS ONT VOTÉ

Le 1^{er} juin 2005, se sont tenues trois assemblées générales importantes pour l'avenir des auteurs de la Scam. Plus de 1 800 auteurs se sont exprimés (dont 500 par internet) pour rejeter la violence et les attaques dont la Scam est l'objet depuis deux ans. La Scam retrouve donc sa sérénité et va pouvoir se consacrer dorénavant aux chantiers qui préoccupent les auteurs (le service public, la situation sociale des auteurs, le financement du documentaire...).

Assemblée générale exceptionnelle relative au nouveau barème audiovisuel

nombre total de votants : 1 813

résultats en nombre de voix :

| | | | |
|-------|-------------|------|----------------|
| oui : | 42 322 voix | soit | 63,22 % |
| non : | 24 622 voix | soit | 36,78 % |

Ce nouveau barème entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

Assemblée générale extraordinaire relative aux modifications statutaires pour rendre conforme le règlement général avec l'adoption du nouveau barème

nombre total de votants : 1 651

résultats en nombre de voix :

| | | | |
|-------|-------------|------|----------------|
| oui : | 41 900 voix | soit | 73,30 % |
| non : | 15 269 voix | soit | 26,70 % |

Assemblée générale ordinaire

nombre total de votants : 1 695

1^{re} résolution relative au rapport d'activité

| | | | |
|-------|-------------|------|----------------|
| oui : | 32 641 voix | soit | 79,41 % |
| non : | 8 463 voix | soit | 20,59 % |

2^e résolution relative aux comptes annuels

| | | | |
|-------|-------------|------|----------------|
| oui : | 33 036 voix | soit | 81,08 % |
| non : | 7 707 voix | soit | 18,92 % |

3^e résolution relative au rapport spécial sur les conventions réglementées

| | | | |
|-------|-------------|------|----------------|
| oui : | 33 241 voix | soit | 83,85 % |
| non : | 6 400 voix | soit | 16,15 % |

4^e résolution relative à l'action sociale 2005

| | | | |
|-------|-------------|------|----------------|
| oui : | 33 318 voix | soit | 82,73 % |
| non : | 6 953 voix | soit | 17,27 % |

5^e résolution relative au budget culturel 2005-2006 (majorité des 2/3 requise)

| | | | |
|-------|-------------|------|----------------|
| oui : | 32 383 voix | soit | 79,42 % |
| non : | 8 392 voix | soit | 20,58 % |

6^e résolution relative au renouvellement des mandats des commissaires aux comptes

| | | | |
|-------|-------------|------|----------------|
| oui : | 33 076 voix | soit | 83,30 % |
| non : | 6 628 voix | soit | 16,70 % |

Ont été élus au conseil d'administration

| collège | auteurs élus | nombre de voix |
|------------------------------|---------------------------|----------------|
| audiovisuel | Ange Casta* | 25 675 |
| | Alain de Sédouy* | 19 102 |
| | Guy Seligmann** | 18 672 |
| | Henri de Turenne** | 18 145 |
| | Jean-Xavier de Lestrade** | 13 984 |
| | Patrick Benquet** | 12 636 |
| sonore | Kathleen Evin** | 26 761 |
| | Martine Kaufmann* | 26 684 |
| écrit | Olivier Weber* | 29 552 |
| électronique et informatique | Virginie Guilminot** | 22 254 |
| images fixes | Peter Knapp** | 20 159 |
| comité belge | Françoise Wolff* | 40 036 |

* administrateur sortant, réélu — ** nouvel administrateur

Le conseil d'administration est désormais composé de Violaine Anger, Jacques Barsac, Patrick Benquet, Agnès Bert, Charles Brabant, Ange Casta, André Delacroix, Michel Diard, Jean-Marie Drot, Kathleen Evin, Martine Kaufmann, Peter Knapp, Virginie Guilminot, Claude Lanzmann, Jean-Xavier de Lestrade, Jacques Marseille, Alain de Sédouy, Guy Seligmann, Henri de Turenne, Marc Voinchet, Olivier Weber, Françoise Wolff.

Ont été élus à la commission spéciale

| auteurs élus | nombre de voix |
|-----------------|----------------|
| Claude Vajda | 29 124 |
| Marc Pavaux | 27 527 |
| Jean-René Vivet | 26 680 |
| Michel Duvernay | 24 334 |

La commission spéciale est désormais composée de Michel Duvernay, Nicolas Gessner, Marc Pavaux, Georges Pessis, Claude Vajda, Jean-René Vivet.

Le 3 juin, le nouveau conseil d'administration a réélu Ange Casta à la présidence de la Scam, André Delacroix a été élu vice-président et Olivier Weber a été élu trésorier.

Grands Prix Scam 2005

TÉLÉVISION — **Peter Watkins** Prix pour l'ensemble de son œuvre, **Stéphane Breton** Prix du documentaire de l'année pour *Le ciel dans un jardin* (Les Films d'Ici, Arte), **Diego Martinez-Vignatti** Prix Découverte pour *Nosotros* (Lux Fugit Films, RTBF), **Olivier Meyrou** Prix Jean Lods Jeune talent pour *Bye Bye Apartheid* (Néria Productions, Hold Up Films, Voyage) — **RADIO** — **Caroline Cartier** Prix spécial de la commission pour *Cartier Libre* (France Inter), **Christophe Deleu** et **François Teste** Prix de l'œuvre sonore de l'année pour *La lointaine* (1^{re} partie) (France Culture) — **NOUVELLES TECHNOLOGIES** — **Lydie Jean-dit-Pannel** Prix de l'œuvre d'art numérique pour *Le Panlogon, les papiers peints chambre et couloir* (Production Jean-Pascal Vial / Le Mas), **Audrey Fouché** et **Frédéric Mastellari** Prix de l'œuvre d'art interactive pour *Odyssey* < <http://www.arte-tv.com/odyssey> > (Plokker, Arte France) — **ŒUVRES INSTITUTIONNELLES ET D'ENTREPRISE** — **Alain Etévé** Prix pour l'ensemble de son œuvre, **Rafaël Ferré Sentis** Prix de l'œuvre de l'année pour *Réflexions (Amélie Mauresmo)* (produit par et pour la Fédération française de Tennis) — **ÉCRIT** — **Anne Vallaëys** Prix Joseph Kessel pour *Médecins sans frontières, la biographie* (éditions Fayard), **Jean-Jacques Pauvert** Prix François Billetdoux pour *La Traversée du livre* (éditions Viviane Hamy) — **PHOTOGRAPHIE** — **Martin Kollár** Prix Roger Pic pour le portfolio *Nothing Special*.

Les festivals de l'été

Festival international du documentaire de Marseille

du 1^{er} au 6 juillet 2005

Hommage à **Peter Watkins** : projection d'*Edvard Munch, la danse de la vie*, suivie d'un débat autour du film et du livre *Media Crisis* de Peter Watkins (Homnisphères, coll. « Savoires Autonomes », 2004). « **Par crise des médias, j'entends l'irresponsabilité croissante des mass-médias audiovisuels et leur impact dévastateur sur l'homme, la société et l'environnement** » (Peter Watkins).

Festival Résistances

du 8 au 17 juillet 2005

La 9^e édition du festival international de films Résistances à Foix (Ariège), en partenariat avec la Scam, tournera autour de quatre thématiques : la dette coloniale, la santé empoisonnée, la politique autrement et le sport, opium du peuple. Cent documentaires et fictions qui prennent le pouls du monde entier et témoignent des luttes de résistance. Invitée d'honneur : **Chantal Akerman**. *information : 05 61 05 13 30*

La répartition de juin 2005

Tarifs
Télévision : tarifs prévisionnels appliqués aux œuvres classées en catégorie 1 et diffusées en 2004

| | | |
|------------------------|-----|----------|
| TF1 | | 600,00 € |
| TF1 nuit | | 480,00 € |
| France 2 | | 275,00 € |
| France 2 nuit | | 220,00 € |
| France 3 | | 180,00 € |
| France 3 nuit | | 144,00 € |
| France 3 régions | | 36,00 € |
| Canal + | | 56,00 € |
| Canal + nuit | | 44,80 € |
| Canal + bleu | | 9,00 € |
| Canal + jaune | | 9,00 € |
| Canal + vert | | 9,00 € |
| France 5 | (1) | 50,00 € |
| France 5 nuit | | 40,00 € |
| Arte | | 38,00 € |
| Arte câble | | 26,00 € |
| M6 | | 265,00 € |
| M6 nuit | | 212,00 € |
| TV5 (spécifique) 2004 | (2) | 21,00 € |
| TV5 (reprise) 2004 | (3) | 14,00 € |
| RFO (spécifique) 2003 | (2) | 105,00 € |
| Canal + Télévisie 2003 | | 4,08 € |
| Musimax 2003 | | 1,75 € |
| Musimax 2004 | | 1,80 € |
| ARTV 2004 | | 0,70 € |

(1) France 5 : toutes les diffusions par voie hertzienne ou câble et satellite sont désormais prises en compte dans la répartition, à compter du 1^{er} janvier 2004. Les règles de répartition appliquées aux chaînes hertziennes (prime à la création, rediffusion à chaud, abatement pour rediffusion de nuit) s'appliquent donc également à cette chaîne.
(2) Tarif dit « spécifique » est appliqué aux œuvres diffusées pour la première fois à la télévision sur l'un des canaux de TV5 ou RFO.
(3) Tarif dit de « reprise » est appliqué aux œuvres dont la première diffusion a eu lieu sur une autre chaîne que celles du groupe TV5. Sur RFO, les « reprises » bénéficieront d'un versement lors de la répartition de novembre.

Radio : tarifs prévisionnels appliqués aux œuvres classées en catégorie 1.

| | |
|----------------------------|---------|
| Radio France | 25,00 € |
| Radio France décentralisée | 5,00 € |
| RFI 1 et 2 | 11,00 € |
| Europe 1 (diffusions 2004) | 9,89 € |

Lussas : États généraux du film documentaire

du 14 au 20 août 2005

La sélection de Ces films qui nous regardent et de La Route du doc : Iran. Les Fragments d'une œuvre : **Philippe Grandrieux** et **Giuseppe Morandi**. La Journée Scam avec une sélection de documentaires ayant reçu la bourse « Brouillon d'un rêve » et la Nuit de la Radio.

information : 04 75 94 28 06
www.lussasdoc.com

La Lettre de la Scam est éditée par la Société civile des auteurs multimedia n° 22, juin 2005 - ISSN 1270-6833. Société civile à capital variable. Capital 300 000 € - RCS Paris D 323 077 479 - APE 748 K
Directeur de la publication : Laurent Duveillier. **Ont participé à ce numéro** : Eve-Marie Cloquet, Philippe Drouin, Stéphane Joseph, Céline Lanau, Marie-Christine Leclerc Senova, Macha Le Loeuff, Nicolas Mazars.
Scam France - 5 avenue Vélazquez, 75008 Paris. Tél. 01 56 69 58 58 *communication@scam.fr* - *www.scam.fr*
Scam Belgique - Rue du Prince royal 87, 1050 Bruxelles. Tél. (2) 551 03 21 *infos@scam.be* - *www.scam.be*
Scam Canada - 4446, Bd Saint-Laurent, bureau 202, Montréal H2W 1Z5 (Québec). Tél. (1) 514 738 88 77 *schlitter@scam.ca* - *www.scam.ca*
conception graphique : Catherine Zask *www.catherinezask.com*
impression : Jourdan, juin 2005, tirage à 23 000 exemplaires.